

Sophie Fonfec

Conceptrice-Rédactrice

Tél : 01 23 45 67 89
e-mail : moi@monsie.com
site : www.monsie.com

14 rue Marue
15000 MAVILLE

Siret : 012 345 678 910 00012
NAF : 7021Z

Maville, le 1er février 2018

Votre commande

Référence : ClientX_010218

Nom de l'entreprise cliente

128 av. de l'Avenue
75017 PARIS

Détail de la prestation	
Poste 1	1 200,00 €
Poste 2 Détail exhaustif des livrables.	800,00 €

Conditions de cession des droits d'utilisation	
Droits exclusifs de reproduction et de représentation cédés pour telles destinations, tels supports, tel territoire, telle durée.	<i>Rémunération forfaitaire incluse dans le tarif global</i>

NET À PAYER	2 000,00 €
--------------------	-------------------

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Paiement à la livraison par chèque ou virement.

Devis valable 1 mois à compter de sa date d'émission.

Signature du client

Précédée de la mention " Bon pour accord "

Conditions générales de vente

- La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé dans le champ « Nature de la prestation ». De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas décrit dans ce même champ.
- Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30^e jour suivant la date de facturation (C. Com. art L. 441-6, al.2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10% de la facture totale par mois de retard (Lutte contre les retards de paiement / article 53 de la Loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40€ (C. Com. art. D441-5). Paiements par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de « Sophie FONFEC ». Aucun acompte accordé pour règlement comptant.
- Conformément au CPI (articles L.121-1 à L.121-9) ne seront cédés au client pour l'œuvre décrite que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans les conditions de cession, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les limites y figurant également. Il est rappelé que droit moral d'une création (comprenant entre autres droit au respect de l'œuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible.
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.(Art. L. 122-4 du CPI)
- La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Sophie FONFEC tant que les factures émises par Sophie FONFEC ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Sophie FONFEC dans le cadre de la commande.
- La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'œuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur.
- Sophie FONFEC se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de Sophie FONFEC devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.
- La société cliente assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par Sophie FONFEC, tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité de cette dernière avec les réglementations en vigueur. Elle assure également être propriétaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis par elle à Sophie FONFEC dans le cadre de sa mission, et garantit Sophie FONFEC contre toute plainte tierce relative à la violation des droits de ces éléments.